

Du 1^{er} au 30 septembre 2025, l'Agglomération de Delémont participera au défi Cyclomania !

Cyclomania est un défi cycliste d'une durée d'un mois proposé à la population afin d'encourager les citoyen.nes à utiliser davantage le vélo au quotidien, dans un cadre ludique et stimulant. En participant au défi Agglo, vous vous engagez en faveur du vélo et de la marche à pieds, autrement dit d'une mobilité durable dans l'Agglomération de Delémont. Et surtout, vous gagnerez à tous les coups : non seulement utiliser davantage le vélo et la marche au quotidien favorisera votre santé et votre environnement, mais vous aurez également la possibilité de gagner de superbes prix !



Pourquoi participer ?

De superbes prix à gagner !

Au niveau national, trois prix d'étape et divers prix en nature d'une valeur de plus de CHF 13'000 seront tirés au sort parmi tou-te-s les participant-e-s ayant atteint 60 points.

Un prix spécifique au défi agglo, c'est-à-dire uniquement pour les participants du défi Agglo, sera également à gagner !

Réveiller les challengeurs en vous !

Les défis se mesurent les uns aux autres ! La victoire va à la région qui obtient le plus grand nombre de participant-e-s et de défis complétés, compte tenu de l'importance du bassin de population.

Profitez des avantages que procure le vélo !

Le vélo c'est :

- Renforcer le capital santé : le vélo au quotidien n'est pas seulement bon pour la santé physique : il a un effet équilibrant, il aide à se libérer l'esprit et contribue à réduire le stress.
- Améliorer la qualité de vie : le vélo est silencieux et ne produit pas de gaz d'échappement. En se déplaçant à proximité de leur domicile, les cyclistes soutiennent le commerce local et contribuent ainsi à des quartiers vivants et attractifs.



- Préserver l'environnement : Le vélo ne produit pas de gaz d'échappement ni de CO₂. Même les vélos électriques sont nettement plus écologiques que tous les autres véhicules à moteur. Or, en Suisse, seuls 6% environ de l'ensemble des déplacements sont effectués à vélo, alors que 84% des trajets en tram et en bus et 46% des trajets en voiture font moins de 5 km. Les transports sont responsables d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre produites à l'échelle nationale. Pour atteindre les objectifs climatiques, cette part doit diminuer.
- Gagner de la place : Le vélo prend moins de place sur les routes que le trafic individuel motorisé. Il allège ainsi la circulation routière, en particulier aux heures de pointe. De plus, l'infrastructure cyclable requiert moins d'espace que celle dédiée au trafic automobile.

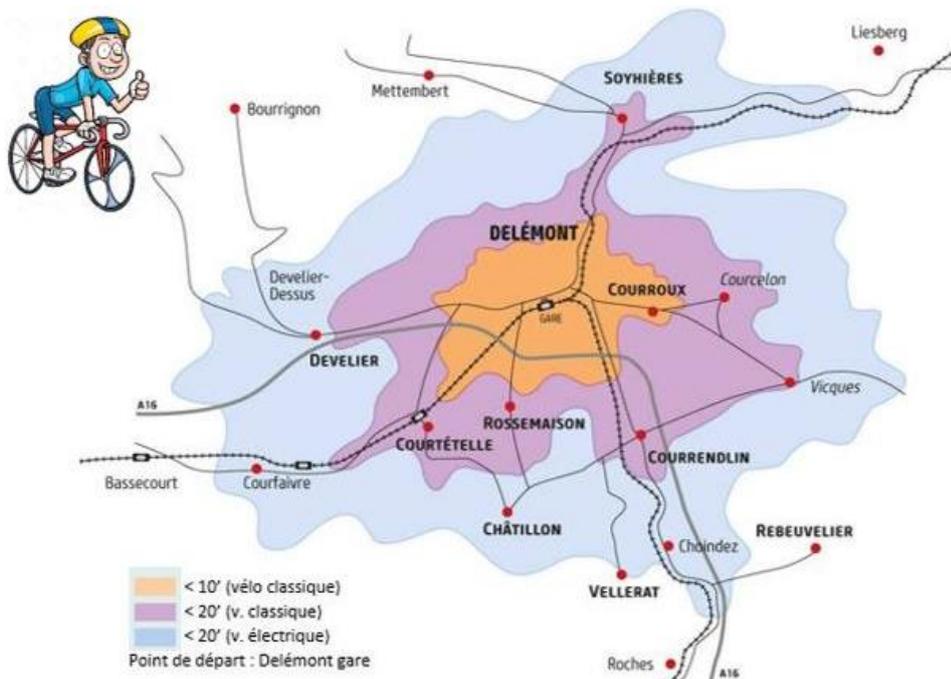
Comment ça marche ?

Les participant-e-s téléchargent l'appli Cyclomania et s'inscrivent au défi Agglo. Les participant-e-s se déplacent le plus souvent possible à vélo ou à pied : tout déplacement de 500 mètres ou plus parcouru à vélo ou à pied permet de récolter des points. Le traçage doit être activé pour que l'appli puisse enregistrer automatiquement les déplacements. Les personnes qui ne souhaitent pas que leurs déplacements à pied ou à vélo soient tracés peuvent les saisir manuellement.

Le défi Agglo s'adresse aux personnes qui se déplacent régulièrement dans l'Agglomération (habitent, travaillent, font leurs achats, du sport, etc.), MAIS tous les kilomètres parcourus comptent, même ceux effectués en dehors de l'Agglomération !

Alors n'hésitez plus, participez au défi Agglo et terminez l'été à vélo !

- Participez à un événement populaire national et favorisez l'image de l'Agglomération de Delémont en faveur de la mobilité douce ;
- Favorisez votre santé et votre environnement ;
- Pour les cyclistes réguliers : continuez vos pratiques, mais avec la possibilité de gagner des prix ;
- Pour les cyclistes occasionnels : profitez de l'occasion pour vous (re)mettre au vélo ;
- Aidez vos communes à rendre les réseaux encore plus optimaux : n'hésitez pas à annoncer les points noirs découverts sur vos trajets quotidiens !



Le défi se déroulera du 1er au 30 septembre 2025, les inscriptions sont ouvertes dès le 1er août 2025.

Réseaux sociaux

Du 1er au 30 septembre 2025, l'Agglomération de Delémont participera au défi Cyclomania. En participant au défi Agglo, vous vous engagez en faveur d'une mobilité durable dans l'Agglomération de Delémont. Et surtout, vous gagnerez à tous les coups : non seulement utiliser davantage le vélo et la marche au quotidien favorisera votre santé et votre environnement, mais vous aurez également la possibilité de gagner de superbes prix !

Téléchargez dès à présent l'application Cyclomania, inscrivez-vous au défi Agglo et terminez l'été à vélo !

